



Droit au logement suite à une séparation

Par **Sabetlilou**, le **07/03/2014** à **10:57**

Bonjour,

Je vis avec une personne depuis 4 ans. Je ne suis pas co-signataire du bail dans l'appartement que son 1% patronal lui a fait bénéficier. Je paye mes impôts dans cette ville et toutes les factures liées à l'appartement sont aux 2 noms (sauf le bail)

Nous allons nous séparer et il souhaite rendre l'appartement et repartir dans sa région natale.

Nous avons un enfant ensemble qui va à la crèche dans cette ville et je suis salariée à Paris

Si il rend l'appartement je me retrouve dehors pensez vous que je puisse récupérer l'appartement? Quelles sont les démarches à effectuer pour mettre le bail à mon nom?

Merci par avance.

Bien cordialement.